ORIGINE ETHNIQUE: PREMIÈRES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1986

CLAIRE BENJAMIN
Direction de la planification et
de l'évaluation
M.C.C.I.
Mars 1988

1- Nécessité d'utiliser avec prudence les données sur l'origine ethnique

Le Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration est un grand utilisateur des données sur l'origine ethnique, données qui devraient lui permettre en principe de dresser le profil ethnique de la population québécoise et d'évaluer l'importance des différentes communautés culturelles présentes au Québec. Nous savons toutefois à travers les utilisations faites dans les recensements antérieurs que cette variable est en fait fort délicate à manier en faisant appel aussi bien au sentiment d'appartenance des individus à une communauté qu'à leurs racines. Des études menées sur le concept de l'origine ethnique font ressortir comment celui-ci est lié à la perception qu'ont les répondants quant à leur identité culturelle. Si certaines personnes recensées désirent conserver et font état de leur diversité ethnique, d'autres ne comprennent pas les raisons d'évoquer une identité culturelle autre que celle qui répond à leur situation présente.

Cette ambiguité sur ce que l'origine ethnique permet de saisir vraiment ressort lorsque l'on croise cette donnée avec d'autres variables ethnoculturelles (pays de naissance, langue maternelle, langue parlée à la maison). Ainsi, en 1981, seulement 14 915 personnes s'étaient déclarées d'origine haïtienne alors que 25 780 personnes recensées étaient nées en Haïti. De fait, nous savons que bon nombre d'Haïtiens se déclarent d'origine française.

Les exemples sont particulièrement parlants pour la communauté antillaise francophone et anglophone mais peuvent aussi porter sur les communauté latino-américaine, asiatique, etc.

C'est vraiment lorsque l'on dispose des croisements des données ethnoculturelles qu'il est possible d'y voir plus clair. Or, de tels croisements ne sont pas actuellement disponibles et ne le seront pas avant plusieurs mois. Déjà la prudence s'impose ici.

Mais outre les ambiguités existant autour du concept lui-même et avec lesquelles il faut apprendre à vivre avec chaque recensement, il faut savoir que la question sur l'origine ethnique a de nouveau été modifiée en 1986. Déjà le recensement de 1981 ne s'en tenait plus à la seule ascendance paternelle pour définir l'origine ethnique (comme le faisaient les recensements antérieurs) et avait ainsi ouvert la porte aux réponses multiples mais sans les solliciter en demandant au répondant d'indiquer à quel groupe ethnique ou culturel il appartenait lui, ou ses ancêtres, à sa première arrivée sur ce continent. La question de 1986, quant à elle, se formulait de la façon suivante: "À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) appartenez-vous ou vos ancêtres appartenaient-ils?" en précisant de cocher plus d'un groupe, s'il y avait lieu.

Il faut tout de suite noter que la question ne fait plus référence à la période spécifique de "première arrivée sur ce continent". Statistique Canada a ainsi laissé libre cours à l'interprétation de la question (sentiment d'appartenance ou racines), ce qui est bien loin de solutionner le problème de confusion possible de concepts déjà soulevé par les recensements antérieurs.

Par ailleurs, en demandant aux répondants d'indiquer toutes les origines qui s'appliquaient à leur cas, le recensement de 1986 a contribué à une hausse importante des réponses multiples, au détriment des réponses uniques, ce qui, d'une part, ne rend pas directement comparables les données des recensements de 1981 et de 1986 et d'autre part, ajoute des difficultés d'analyse aux données mêmes de 1986. Il s'agit là toutefois d'une nouvelle indication

dont on doit tenir compte. De telles situations peuvent survenir à la suite de mariages interethniques mais elles manifestent aussi des particularités culturelles qui se retrouvent dans plusieurs régions du monde.

Plusieurs personnes recensées en 1986 ont voulu bénéficier de l'opportunité qu'on leur donnait de pouvoir identifier plusieurs origines qui s'appliquaient à leur cas. De 2% qu'elles étaient en 1981, les réponses multiples représentent 7% des réponses fournies sur l'origine ethnique au Québec en 1986. Au niveau canadien, leur importance est passée de 11% en 1981 à 28% en 1986. Nous savons aussi, toujours au niveau canadien, que 17% des personnes recensées ont déclaré être d'une origine ethnique double, 7% d'une origine ethnique triple et 4% d'une origine quadruple ou plus.

Outre la modification apportée à la formulation de la question comme telle, il faut aussi souligner que la catégorie d'origines autochtones a été transformée en 1986 ne permettant plus aux répondants de s'identifier comme Indiens inscrits ou non inscrits. Ces personnes devaient se déclarer comme étant des Indiens de l'Amérique du Nord. Notons enfin que Statistique Canada a réintroduit en 1986, suite à des pressions visant à mieux cerner l'importance de la communauté noire au Canada, le concept racial abandonné depuis le recensement de 1951.

2- Un premier portrait de la composition ethnique du Québec

Les premières données du recensement de 1986 diffusées sur l'origine ethnique dévoilent que:

78% des Québécois sont d'origine française

La composition ethnique du Québec se caractérise toujours en 1986 par une forte proportion de sa population ayant une origine commune: 78% de la population québécoise a en effet déclaré être uniquement d'origine française. Le Québec concentre sur son territoire 82% des personnes recensées au Canada s'étant déclarées d'origine française seulement.

Si on considère le reste du Canada (Canada moins Québec), la proportion de ceux ayant déclaré une seule origine baisse à 65%. De fait, seule Terre-Neuve partage avec le Québec cette caractéristique d'une forte proportion de sa population ayant une origine commune avec 80% des Terre-Neuviens d'origine britannique.

Lorsque l'on dit que 78% de la population québécoise est d'origine française, cela se vérifie avec toutes les nuances que l'on peut apporter selon les données du recensement de 1986 quant à la définition de l'origine française.

Ainsi, sur une population totale de 6 454 490, (basée sur les données-échantillon rejoignant 20% des ménages):

- 5 011 505 personnes se sont déclarées d'origine française, soit 77,6% de la population totale.

- 5 015 565 personnes se sont déclarées soit d'origine: française (5 011 505), québécoise (1 715), acadienne (1 645) ou canadienne française (695) et s'en sont tenues à la déclaration d'une seule origine. Cela représente 77,7% de la population totale.

- 5 019 055 personnes se sont déclarées d'une seule origine ou ont déclaré plus d'une origine parmi les suivantes: française, acadienne, canadienne française et québécoise. En ajoutant ces origines multiples "française seulement" de l'ordre de 3 490, cela représente 77,8% de la population totale.

6% des Québécois sont d'origine britannique

Dans le cas des personnes d'origine britannique, il faut aussi distinguer les situations suivantes:

- 319 550 personnes ont déclaré une seule origine britannique, soit anglaise (203 065), irlandaise (74 555), écossaise (41 195), galloise (550) ou autre (185). Cela représente 5,0% de la population totale.

- 380 265 personnes se sont déclarées d'une seule origine ou ont déclaré plus d'une origine parmi les suivantes: anglaise, irlandaise, écossaise, galloise ou autre britannique. En ajoutant ces origines multiples "britannique seulement" de l'ordre de 60 715, le groupe d'origine britannique représente 5,9% de la population.

Le Québec concentre sur son territoire 4,5% des personnes recensées au Canada en 1986 qui se sont déclarées d'origine britannique uniquement.

Moins de 1% des personnes recensées ont déclaré être d'origine autochtone uniquement

Quelque 49 320 personnes ont donné comme réponse unique une origine autochtone, soit en déclarant être Indiens de l'Amérique du Nord (37 150), Métis (5 700) ou Inuit (6 470).

Il faut souligner ici les difficultés du recensement canadien à rejoindre la population autochtone. Rappelons qu'en 1986, quelque 136 réserves indiennes ont refusé à travers le Canada de participer au recensement. Selon les estimations de Statistique Canada, cela représenterait environ 45 000 personnes et l'on ignore quelle proportion de cette population serait d'origine autochtone. Ce mot d'ordre suivi aussi au Québec a entraîné une sous-estimation importante de la population autochtone, mais nous n'en connaissons pas l'ordre de grandeur.

10% des Québécois sont d'origine unique autre que française, britannique ou autochtone.

Cette population totalise 625 575 effectifs en 1986 et représente 9,7% de la population québécoise. Les origines européennes regroupent à elles seules plus de 70% de ces origines uniques où l'on retrouve de façon plus spécifique 7 des 10 principales origines autres que française, britannique et autochtones présentes au Québec, soit les origines italienne, juive, grecque, portugaise, allemande, polonaise et espagnole. S'intercalent parmi celles-ci les origines noire, chinoise et vietnamienne si l'on s'en tient toujours aux 10 groupes principaux. Seules les communautés italienne et juive comptent des effectifs représentant plus de 1% de la population québécoise avec, respectivement, des pourcentages de 2,5% et de 1,3%.

6% des Québécois ont déclaré des origines multiples autres que "française seulement" ou "britannique seulement": 380 265 personnes ont déclaré plus d'une origine ethnique, en excluant les origines multiples "française seulement" et "britannique seulement". Cela représente 5,9% de la population du Québec. À l'intérieur de ce dernier groupe d'origines multiples, nous pouvons distinguer:

- 174 250 personnes d'origine britannique et française
- 77 195 personnes d'origine française et autres
- 55 235 personnes d'origine britannique et autres
- 39 590 personnes d'origine française, britannique et autres
- 33 995 personnes d'autres origines multiples

Ainsi, parmi les réponses multiples retenues ici, près de la moitié (46%) résultaient de la situation de Québécois se déclarant à la fois d'origine française et britannique. Pour l'ensemble du Canada, cette proportion baisse à 23%, la situation la plus fréquente au niveau canadien étant plutôt celle croisant l'origine britannique avec une origine autre que française.

D'autre part, si on additionne le 3% de personnes s'étant déclarées d'autres origines multiples au 10% de réponses uniques autres que française, britannique et autochtone, on obtient un total de 13% de personnes recensées au Québec en 1986 reflétant l'importance des minorités ethniques.

3- Importance des diverses origines ethniques à partir des réponses uniques et multiples

Qu'advient-il de ce premier portrait lorsque l'on considère pour les diverses origines les réponses uniques et multiples? Il se pose ici un problème d'analyse des données que l'on peut décrire de la façon suivante: on peut et on doit tenir compte pour une origine spécifique non seulement des réponses uniques fournies sur cette origine mais aussi des réponses multiples où les personnes recensées auront identifié cette origine parmi d'autres; sinon il y a sous-estimation de la communauté. C'est ainsi, par exemple, que l'on retrouve plus de réponses multiples qu'uniques en 1986 parmi les communautés anglaise, irlandaise, écossaise, galloise, allemande, néerlandaise, suisse, russe, autrichienne, norvégienne, suédoise et danoise.

Par contre, on ne peut dégager un portrait global à partir de cette information car toutes ces réponses multiples sont comptabilisées à plus d'un endroit (à deux, trois, voire quatre et plus). On arriverait donc à un total dépassant, et largement, la population recensée! Il n'est pas possible non plus d'en tenir compte pour les regroupements d'origine et cela pour la même raison. Il y a toutefois une exception: Statistique Canada fournit les réponses multiples pour les origines "française seulement" et "britannique seulement" que l'on peut alors considérer pour les regroupements d'origine française et britannique.

Le tableau 1 présente les populations ethniques du Québec en 1986 à partir des regroupements d'origine effectués par Statistique Canada. Les origines autres que française, britannique et autochtone sont présentées par ordre numérique de ces regroupements selon

TABLEAU 1
Populations ethniques selon les origines uniques et multiples, Québec, 1986

Origines ethniques	origines uniques	origines multiples [1]
Population totale: 6 454 490	6 074 225	380 265
Origines françaises	5 019 055	-
. française	5 011 505	293 805
. québécoise	1 715	2 195
. acadienne	1 665	1 735
. canadienne française	695	680
. multiples "française seulement"	3 490	-
Origines britanniques	380 265	-
. anglaise	203 065	222 855
. irlandaise	74 555	148 930
. écossaise	41 195	104 515
. galloise	550	3 185
. britannique, n.i.a.	60	165
. autres britanniques	125	155
. multiples "britannique seulement"	60 715	
Origines autochtones	49 320	-
. Inuit	6 470	890
. Métis	5 700	5 740
. Indiens de l'Amérique du Nord	37 150	26 440
autres origines uniques [2]	625 575	-
Origines européennes	445 775	-
. italienne	163 880	34 630
. juive	81 195	17 030
. grecque	47 450	5 490
. portugaise	29 700	3 675
. allemande	26 780	43 510
. polonaise	18 835	14 810
. espagnole	16 605	7 820
. ukrainienne	12 220	10 190
. hongroise (magyar)	8 550	4 390
. belge	6 485	5 430
. néerlandaise	6 365	11 435
. yougoslave	3 735	1 705
. suisse	3 425	3 630
. roumaine	3 310	1 990
. lithuanienne	2 190	1 120
. russe	1 815	3 355
. autrichienne	1 640	2 135
. tchèque	1 525	890
. slovaque	1 395	680
. tchécoslovaque	1 160	1 000
. autres européennes	7 515	-
Origines asiatiques d'Est et du Sud-Est	55 230	-
. chinoise	23 205	3 555
. vietnamienne	15 865	1 560
. cambodgienne	5 165	615
. philippine	5 110	925
. laotienne	2 800	300
. japonaise	1 280	615
. coréenne	1 230	70
. autres asiatiques	575	-

TABLEAU 1(suite)

Populations ethniques selon les origines uniques et multiples, Québec, 1986

Origines ethniques	origines uniques	origines multiples [1]
Population totale: 6 454 490	6 074 225	380 265
Origines noires	37 420	-
. noire	36 785	14 610
. autre (noire africaine)	635	730
Origines arabes	25 335	-
. libanaise	8 270	3 165
. égyptienne	6 160	1 860
. syrienne	1 620	1 125
. autres arabes	9 285	-
Origines sud-asiatiques	17 785	
. indienne de l'Inde	12 125	2 955
. pakistanaise	2 750	725
. sri-lankaise	1 305	265
. autres sud-asiatiques	1 605	-
Origines d'Asie occidentale	14 850	-
. arménienne	10 815	1 695
. iranienne	3 205	500
. autres	830	-
Origines des Caraïbes	12 980	-
. haïtienne	10 455	5 640
. autres antillaises	2 525	-
Origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud	12 085	-
. chilienne	3 180	335
. péruvienne	1 380	400
. autres	7 525	-
Autres origines	4 115	-

1- Les réponses multiples ne peuvent être considérées que pour des origines identifiées spécifiquement. Elles ne peuvent pas être retenues pour des regroupements d'origines étant déjà comptabilisées à plus d'un endroit.

2- Ne sont spécifiées que les origines de plus de 1 000 effectifs à partir des réponses uniques seulement.

Source: Recensement du Canada 1986, échantillon de 20% des ménages - origine ethnique.

l'origine unique. À l'intérieur de chacun de ces regroupements, on y retrouve les origines identifiées spécifiquement de plus de 1 000 effectifs à partir des origines uniques seulement. Pour chacune de ces origines identifiées, apparaissent les réponses multiples.

En observant l'importance des réponses multiples pour certaines origines, on est en droit de se poser la question, à savoir si les principales origines ethniques identifiées à partir des réponses uniques demeurent les mêmes lorsque l'on considère aussi les origines multiples. Le tableau 2 répond à cette interrogation en rangeant les 30 principales ethnies selon que l'on considère ou non les réponses multiples. Première observation: ce sont les mêmes 30 origines ethniques qui apparaissent au tableau. On observe aussi que les 9 premiers principaux groupes sont les mêmes selon que l'on considère ou non les réponses multiples. Ce qui change, c'est le rang - et encore faut-il souligner que les deux principales ethnies demeurent les mêmes, soit italienne et juive.

La communauté allemande passe, quant à elle, du 6e rang (réponses uniques) au 3e rang (réponses uniques et multiples). Les communautés grecque et noire suivent, déplacées d'un rang seulement. Puis la communauté polonaise passe avant l'origine portugaise. Après les communautés chinoise et espagnole se retrouvent les origines ukrainienne et néerlandaise, le groupe vietnamien tombant de la 10e à la 12e place. Terminons avec la communauté haïtienne, au 13e rang.

Plusieurs s'étonneront sans doute que le groupe haïtien ne se retrouve, même en tenant compte des réponses multiples, qu'au 13e rang seulement (10 455 réponses uniques et 5 640 réponses multiples). Certains Haïtiens ont pu se déclarer d'origine noire (unique ou multiples , par exemple, noire et française), d'origine antillaise (unique ou multiples) ou d'origine française (unique ou multiples).

TABLEAU 2

Principales origines ethniques autres que française, britannique et autochtone selon les origines uniques seulement et selon les origines uniques et multiples, Québec, 1986.

Origines uniques seulement		Origines uniques et multiples	
rang	origine ethnique	rang	origine ethnique
1er	italienne	1er	italienne
2e	juive	2e	juive
3e	grecque	3e	allemande
4e	noire	4e	grecque
5e	portugaise	5e	noire
6e	allemande	6e	polonaise
7e	chinoise	7e	portugaise
8e	polonaise	8e	chinoise
9e	espagnole	9e	espagnole
10e	vietnamienne	10e	ukrainienne
11e	ukrainienne	11e	néerlandaise
12e	indienne de l'Inde	12e	vietnamienne
13e	arménienne	13e	haïtienne
14e	haïtienne	14e	indienne de l'Inde
15e	hongroise (magyar)	15e	hongroise (magyar)
16e	libanaise	16e	arménienne
17e	belge	17e	belge
18e	néerlandaise	18e	libanaise
19e	égyptienne	19e	égyptienne
20e	cambodgienne	20e	suisse
21e	philippine	21e	philippine
22e	yougoslave	22e	cambodgienne
23e	suisse	23e	yougoslave
24e	roumaine	24e	roumaine
25e	iranienne	25e	russe
26e	chilienne	26e	iranienne
27e	laotienne	27e	chilienne
28e	pakistanaise	28e	pakistanaise
29e	lithuanienne	29e	lithuanienne
30e	russe	30e	laotienne

Source: Tableau 1

C'est lorsque nous disposerons du tableau croisant pays de naissance et origine ethnique qu'il sera possible de vérifier à quel groupe ethnique les personnes nées en Haïti se sont identifiées ou ont identifié leurs ancêtres. Le recensement de 1981 avait montré que 40% d'entre elles avaient répondu être d'origine française. Quelle aura été l'incidence d'avoir tenu à préciser l'origine noire dans le questionnaire du recensement de 1986? La question se pose aussi pour la communauté jamaïcaine dont les effectifs à partir de l'origine sont ridiculement faibles (655 réponses uniques et 355 réponses multiples). Le recensement de 1981 avait aussi montré l'importance des personnes nées en Jamaïque et se déclarant d'origine britannique (plus de 60% d'entre elles).

Il est évident que le portrait de la composition ethnoculturelle au Québec devra se préciser au fur et à mesure que les autres variables de la bande échantillon deviendront disponibles.

4- Leur importance dans la région métropolitaine de recensement (R.M.R.) de Montréal

Nous avons aussi obtenu pour la R.M.R. de Montréal les toutes premières données sur l'origine ethnique à partir de la bande-échantillon rejoignant 20% des ménages. Le tableau 3 présente leur importance numérique selon les origines uniques et multiples ainsi que leur concentration à Montréal. Le tableau 4 dégage, quant à lui, le profil ethnique de la R.M.R. de Montréal en parallèle à celui de l'ensemble du Québec.

TABLEAU 3

Importance et concentration des populations ethniques dans la R.M.R. de Montréal selon les origines uniques et multiples, 1986

Origines ethniques	origines uniques		origines multiples [1]	
		Mt.L/Qué		Mt.L/Qué
	2 643 495	43,5	284 365	64,2
Origines françaises	1 828 765	36,4	-	-
. française	1 825 275	36,4	171 265	58,3
. québécoise	955	55,7	1 035	47,2
. acadienne	655	39,8	725	41,8
. canadienne française	415	59,7	285	41,9
. multiples "française seulement"	1 465			
Origines britanniques	235 040	61,8	-	-
. anglaise	130 465	64,2	148 530	66,6
. irlandaise	36 715	49,2	91 370	61,4
. écossaise	24 060	58,4	68 990	66,0
. galloise	460	83,6	2 435	76,5
. britannique, n.i.e.	50	83,3	120	72,7
. autres britanniques	45	36,0	85	54,8
. multiples "britannique seulement"	43 245	71,2	-	-
Origines autochtones	7 915	16,0	-	-
. Inuit	420	6,5	395	44,4
. Métis	1 205	21,1	1 715	29,9
. Indiens de l'Amérique du Nord	6 290	16,9	13 265	50,2
Autres origines uniques	571 785	91,4	-	-
Origines européennes	407 920	91,5	-	-
. italienne	157 275	96,0	29 115	84,1
. juive	80 430	99,1	16 060	94,2
. grecque	46 245	97,5	4 820	87,8
. portugaise	25 615	86,2	2 925	79,6
. allemande	17 495	65,3	27 520	63,2
. polonaise	16 390	87,0	11 855	80,0
. espagnole	14 705	88,6	6 360	81,3
. ukrainienne	11 025	90,2	8 420	82,6
. hongroise (magyar)	7 815	91,4	3 940	89,7
. belge	3 925	60,5	3 510	64,6
. néerlandaise	4 090	64,3	7 510	65,7
. yougoslave	3 410	91,3	1 370	80,4
. suisse	1 925	56,2	2 450	67,5
. roumaine	2 990	90,3	1 775	89,2
. lithuanienne	2 100	95,9	1 000	89,3
. russe	1 470	81,0	2 855	85,1
. autrichienne	1 360	82,9	1 795	86,1
. tchèque	1 305	85,6	795	89,3
. slovaque	1 265	90,7	545	80,1
. tchécoslovaque	1 055	90,9	865	86,5
. autres européennes	6 030	80,2	-	-
Origines asiatiques d'Est et du Sud-Est	48 915	88,6	-	-
. chinoise	21 260	91,5	2 950	83,0
. vietnamienne	14 035	88,5	1 340	85,9
. cambodgienne	3 955	76,6	410	66,7
. philippine	5 000	97,8	885	95,7
. laotienne	1 965	70,2	185	61,7
. japonaise	1 175	91,8	485	78,9
. coréenne	1 075	87,4	70	100,0
. autres asiatiques	470	81,7	-	-

TABLEAU 3(suite)

Importance et concentration des populations ethniques dans la R.M.R. de Montréal selon les origines uniques et multiples, 1986

Origines ethniques	origines uniques		origines multiples 1	
		Mt.L/Qué		Mt.L/Qué
				-
Origines noires	35 405	94,6	-	-
. noire	34 830	94,7	13 430	91,9
. autre (noire africaine)	575	90,6	625	85,6
Origines arabes	22 260	87,9	-	-
. libanaise	7 035	85,1	2 610	82,5
. égyptienne	5 720	92,9	1 675	91,0
. syrienne	1 325	81,8	945	84,0
. autres arabes	8 180	88,1	-	-
Origines sud-asiatiques	17 135	96,3	-	-
. indienne de l'Inde	11 630	95,9	2 805	94,9
. pakistanaise	2 635	95,8	705	97,2
. sri-lankaise	1 305	100,0	265	100,0
. autres sud-asiatiques	1 565	97,5	-	-
Origines d'Asie occidentale	14 465	97,4	-	-
. arménienne	10 630	98,3	1 530	90,3
. iranienne	3 050	95,2	470	94,0
. autres	785	94,6	-	-
Origines des Caraïbes	12 160	93,7	-	-
. haïtienne	9 780	93,5	5 135	91,0
. autres antillaises	2 380	94,3	-	-
Origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud	10 640	88,0	-	-
. chilienne	2 900	91,2	265	79,1
. péruvienne	1 295	93,8	335	83,8
. autres	6 445	85,6	-	-
Autres origines	2 885	70,1	-	-

1- Les réponses multiples ne peuvent être considérées que pour des origines identifiées spécifiquement. Elle ne peuvent pas être retenues pour des regroupements d'origines étant déjà comptabilisées à plus d'un endroit.

SOURCE: Recensement du Canada 1986, échantillon de 20% des ménages - origine ethnique

TABLEAU 4

Profil ethnique du Québec et de la R.M.R. de Montréal selon les origines déclarées au recensement de 1986

	Ensemble du Québec		R.M.R. de Montréal		M.R/Qué
	Nombre	%	Nombre	%	
Population totale	6 454 490	100,0	2 887 860	100,0	44,7
Origines françaises[1]	5 019 055	77,8	1 828 765	63,3	36,4
Origines britanniques[2]	380 265	5,9	235 040	8,1	61,8
Origines autochtones	49 320	0,8	7 915	0,3	16,0
Autres origines uniques	625 575	9,7	571 785	19,8	91,4
Origines européennes	445 775	6,9	407 920	14,1	91,5
. italienne	163 880	2,5	157 275	5,4	96,0
. juive	81 195	1,3	80 430	2,8	99,1
. grecque	47 450	0,7	46 245	1,6	97,5
. portugaise	29 700	0,5	25 615	0,9	86,2
. allemande	26 780	0,4	17 495	0,6	65,3
. polonaise	18 835	0,3	16 390	0,6	87,0
. espagnole	16 605	0,3	14 705	0,5	88,6
. ukrainienne	12 220	0,2	11 025	0,4	90,2
. hongroise (magyar)	8 550	0,1	7 815	0,3	91,4
. belge	6 485	0,1	3 925	0,1	60,5
. néerlandaise	6 365	0,1	4 090	0,1	64,3
. yougoslave	3 735	0,1	3 410	0,1	91,3
. suisse	3 425	0,1	1 925	0,1	56,2
. roumaine	3 310	0,1	2 990	0,1	90,3
. autres	17 260	0,3	14 585	0,5	84,6
Origines asiatiques d'Est et du Sud-Est	55 230	0,9	48 915	1,7	88,6
. chinoise	23 205	0,4	21 260	0,7	91,5
. vietnamienne	15 865	0,2	14 035	0,5	88,5
. cambodgienne	5 165	0,1	3 955	0,1	76,6
. philippine	5 110	0,1	5 000	0,2	97,8
. laotienne	2 800	-	1 965	0,1	70,2
. autres	3 085	-	2 720	0,1	88,2
Origines noires	37 420	0,6	35 405	1,2	94,6
. noire	36 785	0,6	34 830	1,2	94,7
. autre	635	-	575	-	90,6
Origines arabes	25 335	0,4	22 260	0,8	87,9
. libanaise	8 270	0,1	7 035	0,2	85,1
. égyptienne	6 160	0,1	5 720	0,2	92,9
. autres	10 905	0,2	9 505	0,3	87,2
Origines sud-asiatiques	17 785	0,3	17 135	0,6	96,3
. indienne de l'Inde	12 125	0,2	11 630	0,4	95,9
. pakistanaise	2 750		2 635	0,1	95,8
. autres	2 910	-	2 870	0,1	98,6

TABLEAU 4(suite)

Profil ethnique du Québec et de la R.M.R. de Montréal selon les origines déclarées au recensement de 1986

	Ensemble du Québec		R.M.R. de Montréal		M.R.L/Qué
	Nombre	%	Nombre	%	
Population totale					
Origines d'Asie occidentale	14 850	0,2	14 465	0,5	97,4
. arménienne	10 815	0,2	10 630	0,4	98,8
. iranienne	3 205	0,1	3 050	0,1	95,2
. autres	830	-	785	-	94,6
Origines des Caraïbes	12 980	0,2	12 160	0,4	93,7
. haïtienne	10 455	0,2	9 780	0,3	93,5
. autres antillaises	2 525	-	2 380	0,1	94,3
Origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud	12 085	0,2	10 640	0,4	88,0
. chilienne	3 180	0,1	2 900	0,1	91,2
. autres	8 905	0,1	7 740	0,3	86,9
Autres origines	4 115	0,1	2 885	0,1	70,1
Origines multiples	380 265	5,9	244 365	8,5	64,2
. française et britannique	174 250	2,7	93 960	3,3	53,9
. française et autres	77 195	1,2	49 860	1,7	64,6
. britannique et autres	55 235	0,9	44 015	1,5	79,7
. française, britannique et autres	39 580	0,6	26 410	0,9	66,7
. autres origines multiples	33 995	0,5	30 160	1,0	88,7

1- La catégorie "origines françaises" comprend les origines uniques suivantes: française, québécoise, acadienne, canadienne française et l'origine multiple "française seulement"

2- La catégorie "origines britanniques" comprend les origines uniques suivantes: anglaise irlandaise, écossaise, galloise, autres britanniques et l'origine multiple "britannique seulement"

Source: Recensement du Canada 1986, échantillon de 20% des ménages-origine ethnique.

Les personnes d'origine uniquement française et autochtone ne s'y retrouvent que dans des proportions de 36% et de 16%. Les personnes d'origine britannique, quant à elles, s'y retrouvent à 62%. En ce qui a trait aux autres origines uniques, elles y sont présentes dans une proportion de plus de 91%.

Montréal présente donc un profil ethnique différent de l'ensemble du Québec en faisant apparaître une plus grande diversité. C'est ainsi que 63% de sa population est d'origine française, 8% d'origine britannique et 20% d'origines uniques autres que française, britannique ou autochtone. Par ailleurs, près de 9% des répondants ont déclaré plus d'une origine ethnique. Dans 38% des cas, il s'agissait de personnes à la fois d'origine française et britannique. Si on s'en tient aux autres réponses multiples, on rejoint alors 5% de la population montréalaise.

La R.M.R. de Montréal concentre sur son territoire 64% des réponses multiples fournies pour l'ensemble du Québec. Il faut toutefois noter que si on s'en tient aux seules réponses multiples excluant les croisements avec les origines française ou britannique, c'est près de 90% des réponses multiples que l'on y retrouve alors. De même, il est intéressant de faire apparaître la concentration des réponses multiples croisant l'origine britannique avec une autre: 80% de ces cas à l'échelle du Québec se retrouvent à Montréal.

La concentration des minorités ethniques se vérifie par ailleurs pour tous au-delà de 80%, sauf pour les personnes d'origine allemande (65% des réponses uniques et 63% des réponses multiples), belge (60% et 65%), néerlandaise (64% et 66%), suisse (56% et 68%), cambodgienne (77% et 67%), laotienne (70% et 62%).

5- En guise de conclusion

Statistique Canada reconnaissait à l'intérieur d'une de ses publications les difficultés qui persistent à travers les recensements de saisir correctement le profil ethnique de la population ainsi que la nécessité de poursuivre les efforts de réflexion afin d'améliorer la saisie de cette donnée qui combine les concepts de perception personnelle et d'ascendance. (Guide de l'utilisateur des données du recensement de 1981 sur l'origine ethnique, Statistique Canada, catalogue 99-949, 1986).

Le recensement de 1986 n'a certes pas résolu les problèmes liés à l'analyse de cette variable; certains pourront même dire qu'ils ont été empirés par les changements apportés à la question. Quoi qu'il en soit, les toutes premières données diffusées sur cette variable montrent de façon fort éloquente la prudence qui s'impose dans leur manipulation et leur analyse. Rappelons aussi que les données de 1986 ne sont pas directement comparables à celles de 1981. Certaines ethnies verront diminuer de façon importante les réponses uniques par rapport aux données de 1981 tout en connaissant un nombre considérable de réponses multiples. D'autres parviendront à maintenir leur importance numérique par rapport aux données de 1981 à partir des réponses uniques tout en faisant apparaître un nombre non négligeable de réponses multiples. D'autres enfin connaîtront des hausses de leurs origines uniques entre 1981 et 1986. Il s'agit souvent de groupes ayant été alimentés par des flux d'immigration au cours de la période ou encore de groupes déclarant peu d'origines multiples.

Contentons-nous de préciser davantage le portrait ethnique de 1986 dont l'analyse ne va pas de soi non plus. Ainsi lorsque l'on demande: "Combien de personnes d'origine "X" ont été recensées en 1986 ?" il faut se rappeler les particularités de la question du recensement de 1986 et du traitement fait par Statistique Canada. S'il s'agit d'un regroupement d'origines, on ne peut donner que les origines uniques se rapportant à ce regroupement, ne pouvant chiffrer l'importance des origines multiples. S'il s'agit d'une origine retenue de façon spécifique par Statistique Canada, il faut alors:

- donner les réponses uniques fournies pour cette origine
- donner aussi les réponses multiples
- ne pas oublier non plus que la question posée pouvait aussi bien être interprétée comme sentiment d'appartenance à un groupe dans le présent qu'à l'ascendance. Des personnes ont pu s'identifier à une origine unique autre que l'ascendance et s'en tenir à elle seule.

Nous ne pouvons qu'espérer les croisements de variables qui permettront d'y voir plus clair.